REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

Le Recteur

006270

N°.....UCAD/INSEPS/Dir

Dakar, le

37 AOUT 2023

-:- COMMUNIQUE RELATIF AUX TESTS D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE LICENCE EN SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES DE JEUNESSE ET DU SPORT (STASEJS)
ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024 -:-

L'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar organise, **du Jeudi 02 Novembre au Vendredi 03 Novembre 2023**, des tests d'admission en première année de la Licence en Sciences et Techniques des Activités Socio-Educatives de Jeunesse et du Sport (STASEJS).

Ces tests sont réservés aux titulaires du **baccalauréat 2022 (05 places)** et à ceux ayant obtenu **le bac en 2023 (10 places).** Les candidats doivent être **âgés de 24 ans**, au plus, au 31 Décembre 2023.

I. Composition du dossier de candidature

Les demandes d'inscription sont reçues, dès la publication de cet arrêté jusqu'au 31 Octobre 2023 à 12 H, au secrétariat de l'INSEPS, sis au Stade Iba Mar Diop, Medina-Dakar.

Le dossier de candidature comprend :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ESEA précisant la filière choisie ;
- Un curriculum vitae détaillé du candidat ;
- Un certificat de visite et contre-visite ;
- Une copie légalisée de l'attestation de réussite ou diplôme de baccalauréat ;
- Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- Dix mille Francs CFA (10.000 Frs CFA) représentant les frais de dossiers ;

II. NATURE DES EPREUVES

- Une épreuve de français d'ordre général notée sur vingt (20).
- Un entretien avec le jury noté sur vingt (20).

III. ORGANISATION DES TESTS

Les tests auront lieu à l'INSEPS sous le contrôle des enseignants de l'établissement.

IV. CONDITION D'ADMISSION

Pour être admis à s'inscrire en Licence 1, tout candidat devra nécessairement satisfaire à la visite médicale organisée à l'INSEPS avant le début de l'année universitaire 2023-2024.

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh